PRÉFÈTE
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 26 mai 2021

VISITE DU SITE DE LA SOCIÉTÉ AJINOMOTO À LA SUITE DE L'ACCIDENT SURVENU LE 21 MAI

L'inspection des installations classées a diligenté une visite d'inspection mardi 25 mai.

La cuve d'acide chlorhydrique à l'origine de l'accident a été entièrement vidée. À ce jour, il n'y a plus d'apport d'acide chlorhydrique sur le site. Un arrêt temporaire de l'activité en lien avec l'acide chlorhydrique a été décidé, afin de permettre un nouvel encadrement de la reprise de l'activité liée à l'acide chlorhydrique.

La zone impactée a été totalement nettoyée, et les premières investigations pour déterminer la cause de l'accident ont permis de déterminer l'origine de la fuite qui proviendrait de la rupture de la trappe de visite.

Les 7 camions citernes ainsi que les cubitainers contenant l'acide chlorhydrique pompé sont actuellement sur site. Elles seront expédiées vers des installations dûment autorisées.

Service communication et représentation de l'État
Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

PrefectureSomme @Prefet80
51, Rue de la République
80000 Amiens